



Les femmes âgées comptent!

Le droit à la sécurité économique

Les femmes âgées courent un grand risque d'être pauvres, surtout celles qui vivent seules, qui sont divorcées ou qui ont un handicap ainsi que celles qui prennent soin de jeunes gens devenus orphelins à cause du VIH/sida.

En Afrique subsaharienne, la pandémie du sida a mené à une augmentation importante du nombre de foyers pauvres ayant à leur tête des grand-mères.

En Afrique subsaharienne, une personne sur cinq reçoit une pension sociale dite « de vieillesse ».

Les pensions sociales sont un moyen efficace et à faible coût de réduire la pauvreté et d'investir dans le développement du capital humain. De plus, elles réduisent la pauvreté inter-génération puisque les grand-mères utilisent leur argent pour subvenir aux besoins des générations plus jeunes.

Les pensions universelles doivent faire partie d'un volet de mesures de protection sociale qui incluent l'accès à des soins de santé gratuits quel que soit l'âge, l'accès à des médicaments vitaux, l'accès à l'éducation et à de l'apprentissage tout au long de la vie, l'accès à des subventions pour enfants et handicapés, enfin, l'accès à des fonds d'assistance sociale et diverses formes de crédit.

« Notre pays a créé des protections pour les grands-mères. Il y a des pensions, des subventions pour les familles d'accueil et des allocations pour ceux et celles qui donnent des soins à la maison. Le fait de voir ces

mesures en place pour protéger nos droits, nous a donné l'espoir que notre fardeau sera moins lourd. Mais tout cela ne fonctionne pas. Cela peut prendre des années avant qu'une subvention pour une famille d'accueil soit versée; les grand-mères doivent parcourir de longues distances pour se rendre aux bureaux du gouvernement et ces derniers les renvoient toujours chez elles; les pensions sont inadéquates et sans espoir et elles ne commencent à être versées qu'à 60 ans; tout cela indique que ce système a grand besoin de changement ». ... Énoncé des grands-mères d'Afrique du Sud, 2016

La sécurité économique réfère « à un niveau de vie assuré et stable qui donne aux individus et aux familles un niveau de ressources et d'avantages qui leur permet de participer à la vie économique, politique, sociale et culturelle et avec dignité dans les activités de la communauté. La sécurité économique et la protection sociales sont des droits de citoyenneté.

En Afrique subsaharienne, les lois et les coutumes sur l'héritage nient souvent aux femmes âgées le droit d'être propriétaires ou d'hériter de terres et d'habitations.

Même lorsque les lois sont en place, les femmes âgées n'ont souvent pas les connaissances ni l'argent nécessaires pour accéder à la propriété; ou bien, elles subissent le contrecoup de la communauté lorsqu'elles exercent leurs droits. Dans un système patriarcal, selon le droit coutumier, les droits de propriété sur les terres et les

habitations reviennent aux hommes de la famille du mari. Il est fréquent de voir des membres de cette famille s'accaparer de la terre (parfois avec de la violence).

Des inégalités de genre sont sous-jacentes à l'utilisation, l'héritage et la propriété de terres et d'habitations. Les femmes âgées sont de plus en plus vulnérables et sujettes au manque de terres et de logement, sujettes à la marginalisation et à l'insécurité alimentaire. En vertu des lois internationales sur les droits humains, les femmes et les hommes ont droit à une protection égale de leurs droits de propriété!

Ne pas laisser personne derrière est un aspect critique dans l'atteinte des objectifs de développement durable.

Si nous voulons atteindre l'objectif d'éliminer la pauvreté, nous devons nous concentrer sur l'Afrique subsaharienne et porter une attention soutenue aux femmes âgées et aux grands-mères qui prennent soin de la génération suivante de jeunes Africains et qui sont souvent non reconnues et non rémunérées et dont on ne tient pas compte. Ces femmes âgées soutiennent leur communauté avec peu ou pas de support ni de protection sociale.

« Nous devons être protégées du vol des terres et nos droits de propriété doivent être garantis. Nos efforts pour assurer une vie décente à nos familles doivent être soutenus. Des opportunités économiques doivent être disponibles pour celles qui peuvent encore travailler et des avantages sociaux doivent être disponibles pour celles qui ne le peuvent plus. La protection contre le vol est essentielle, ainsi qu'un meilleur accès au crédit et aux marchés ». ...
Énoncé des grands-mères d'Ouganda, 2016.

Le fait de reconnaître et d'appuyer les femmes âgées et les grands-mères en Afrique subsaharienne comme soignantes et donatrices est essentiel au développement durable.

Les coûts reliés aux soins à temps plein sont élevés autant pour le portefeuille que pour la santé de la soignante. Malgré cela, les grands-mères en Afrique subsaharienne poursuivent leur chemin, en trouvant des moyens innovateurs pour s'entraider et prendre soin des personnes vulnérables dans leurs familles et leurs communautés. Par leurs travaux de soins et autres, tels que l'agriculture, la vente sur les marchés, et autres services, les femmes âgées font une contribution importante à l'économie et à la viabilité de leurs communautés. Elles ont besoin d'être reconnues et qu'on leur accorde plus de pouvoirs, pour leur travail et l'amour qu'elles apportent à leur communauté. Elles ne sont pas des victimes mais des facteurs de changement.

Sources

- Conseil canadien de développement social, Indice de sécurité personnelle, 2002.
- HelpAge International. *Mind the Gap: HIV and AIDS and Older People in Africa*, 2008.
- Kachingwe N. for Action Aid. *From Under Their Feet: A Think Piece in Gender Dimensions of Land Grabs in Africa*, 2012.
- Organisation internationale du travail. Rapport sur la protection sociale dans le monde : construire la récupération économique, le développement inclusif et la justice sociale, 2014.
- Stephen Lewis Foundation. *Ugandan Grandmothers Statement*, 2015, and *South African Grandmothers Statement*, 2016.
- UN Department of Economic and Social Division Population, *Population Facts*, 2016.
- World Health Organization, UNFPA (Edwards P). *Women, Ageing and Health; A Framework for Action, Focus on Gender*, 2007.
- Zimmer Z, Das S. The poorest of the poor: composition and wealth of older person households in sub-Saharan Africa. *Research on Aging*, 2014;36(3):271-96.